



Produire du bois d'œuvre dans ses haies bocagères

L'entretien du bocage représente un temps et des coûts non négligeables. Pourtant, les haies peuvent également constituer une ressource économique intéressante. Si on n'hésite pas à produire des bûches ou de la plaquette pour alimenter des chaudières, se lancer dans la production de bois d'œuvre peut représenter plus de freins.

Le bois d'œuvre regroupe plusieurs types de valorisation : bardage extérieur ou intérieur, charpentes ou ossatures de bâtiments, menuiserie et ébénisterie, piquets de clôtures et manches d'outils.

Quels arbres valoriser ?

Le choix des arbres à scier s'orientera vers ceux présentant de beaux fûts, rectilignes, d'au moins 30 cm de diamètre et ne présentant pas de défauts majeurs (fissures, nœuds, maladies, etc.). Ils seront sélectionnés selon leur âge et leur qualité.

Chaque essence a son âge d'exploitabilité. On valorise les arbres qui commencent à montrer les premiers signes de vieillissement.

L'utilisation des différentes essences est réglementée, notamment pour les charpentes et ossatures. Les usages sont principalement fonction de la durabilité du bois dans le temps et de sa duréte.

Le tableau ci-dessous présente quelques essences bocagères valorisables en bois d'œuvre. Il en existe bien

d'autres : frêne, érable, aulne glutineux, noyer, noisetier, tilleul à petites feuilles, aliser torminal, cormier, robinier faux acacia, poirier commun, charme.

Le taillis sous futaie : allier production de bois et gestion durable

Il est possible de produire du bois d'œuvre avec des arbres isolés ou en alignements intraparcellaires. Cependant, produire du bois d'œuvre dans ses haies est particulièrement adapté. Les arbres sélectionnés seront « gainés » par les arbres alentours lors de leur croissance, ils auront un fût plus haut, plus droit et moins de branches latérales à couper.

Le **taillis sous futaie**, qui se pratique habituellement en milieux forestiers, s'applique aux haies. C'est une méthode qui permet de récolter le bois tout en maintenant la structure du bocage et donc ses fonctions écosystémiques.

Quelques essences bocagères valorisables en bois d'œuvre

Essence	Principaux usages (non exhaustif)	Âge d'exploitabilité	Prix d'achat en €TTC/m ³ *	
			Sur pied	Scié
Chêne sessile ou pédonculé	charpente, bardage, menuiserie, meubles, parquets, tonneaux	80-200 ans	40 à 400	500 à 3500
Châtaignier	bardage, piquets de clôtures, charpente, meubles, menuiserie extérieure	35-70 ans	20 à 200	250 à 1500
Hêtre	menuiserie, meubles, parquets	60-100 ans	20 à 80	200 à 1000
Merisier	menuiserie, meubles haut de gamme, parquets	35-60 ans	30 à 130	400 à 1500
Peuplier	bardage, charpente légère, menuiserie, panneaux contreplaqué	15-30 ans	10 à 50	200 à 600

*prix indicatifs fonctions de : la qualité du bois, la demande locale, les marchés spécifiques, etc.





Cette technique repose sur une alternance entre **le taillis**, où les jeunes arbres sont coupés régulièrement et **la futaie**, où quelques arbres sont laissés pour devenir du bois d'œuvre.

L'exploitation se fait sur des cycles de 15 à 30 ans (cf. schéma ci-contre):

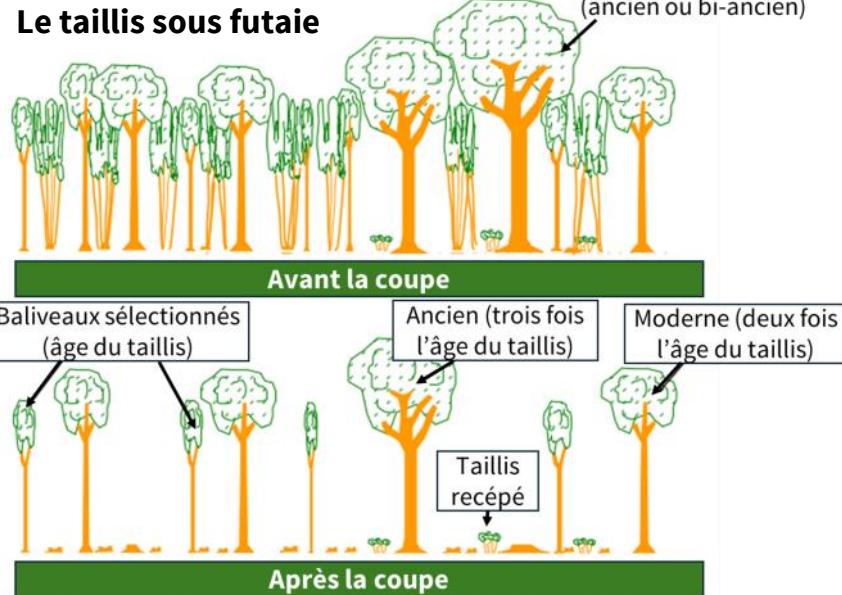
- * Le taillis est recépé* pour produire du bois déchiqueté de chauffage ou de la litière animale. Certains arbres d'avenir, appelés baliveaux, sont laissés ;
- Les arbres mûrs sont récoltés, les plus beaux baliveaux sont sélectionnés au fur et à mesure.

Une telle gestion peut nécessiter de se faire accompagner par des personnes expérimentées et de réaliser un plan de gestion sur plusieurs années. Aussi, notons qu'il est important de se mettre d'accord avec les propriétaires des parcelles concernées.

Les étapes de production du bois d'œuvre

Plusieurs étapes clés permettent de transformer les arbres en produits utilisables et valorisables :

***Recépage** : action de couper un arbre au plus près du sol pour en favoriser les repousses.



- L'abattage des arbres.** Il doit être réalisé avec soin de sorte à ne pas endommager ni l'arbre abattu ni les futurs baliveaux. Le mieux est de faire intervenir un élagueur professionnel qui travaillera à la tronçonneuse (coût : 15 à 20€ HT/ m³ de grume).
- Le débardage** ou le transport de l'arbre abattu hors de la haie / de la parcelle vers la zone de **stockage**.
- Le sciage** sur une scierie fixe ou mobile (coût : environ 60€ HT/ m³ brut scié).
- Le séchage** naturel à l'abri ou en étuve, dépendant de l'épaisseur des débits et de l'utilisation souhaitée.
- La deuxième transformation** vers le produit fini souhaité.

Il peut être intéressant de se grouper à plusieurs pour réaliser des chantiers d'abattage et/ou sciage.

Entre un arbre sur pied et la matière réellement valorisée après sciage, on estime une perte d'environ 50% de la matière (avant la deuxième transformation). Le reste n'est pas perdu, on peut le valoriser en bois déchiqueté !

Les coûts associés à l'entretien des haies peuvent être partiellement compensés par la vente du bois d'œuvre si on trouve le débouché adéquat. Son autoconsommation peut aussi permettre de réduire ses charges dues à l'achat de bois extérieur.

T.T.

 **Vous souhaitez en savoir plus ?**
Le GRAPEA propose deux jours de formation sur la valorisation des arbres en bois d'œuvre.